

Bulletin d'histoire politique

À propos de *La question du séparatisme. Le combat du Québec pour la souveraineté* de Jane Jacobs, traduit de l'anglais par Bernard Desgagné, Montréal, VLB éditeur, 2012

Roger Payette



Volume 21, numéro 3, printemps-été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015332ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015332ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Payette, R. (2013). Compte rendu de [À propos de *La question du séparatisme. Le combat du Québec pour la souveraineté* de Jane Jacobs, traduit de l'anglais par Bernard Desgagné, Montréal, VLB éditeur, 2012]. *Bulletin d'histoire politique*, 21(3), 185–196. <https://doi.org/10.7202/1015332ar>

À propos de *La question du séparatisme. Le combat du Québec pour la souveraineté* de Jane Jacobs, traduit de l'anglais par Bernard Desgagné, Montréal, VLB éditeur, 2012.

ROGER PAYETTE
historien

Voilà une œuvre majeure dans le cheminement intellectuel inévitable qu'une nation doit accomplir vers son émancipation politique. Il nous a semblé, au cours de cette lecture, parce qu'étrangère et donc libre de tout obstacle d'introjection, que cette exploration par Jane Jacobs du combat politique québécois pour son affranchissement ouvrait des avenues que des penseurs trop immergés dans l'oppression politique canadienne, et donc enfermés dans une dynamique introspective, pouvaient plus difficilement emprunter et mettre au jour. C'est une hypothèse.

Ce livre comporte une préface de Robin Philpot, une entrevue avec Jane Jacobs et les huit chapitres de l'essai lui-même de l'édition anglaise publié en 1980 à New York aux éditions Randon House, et traduite par Bernard Desgagné.

Il nous est apparu pertinent de rendre compte de cette lecture par les thèmes que Jacobs développe dans son livre plutôt que par les chapitres que nous aurions résumés les uns à la suite des autres. Ceci parce que ces thèmes nous apparaissent le squelette soutenant le raisonnement global de l'auteure, plusieurs de ces thèmes se trouvant disséminés dans plusieurs chapitres en appui à la démonstration principale de Jacobs.

À propos de Jane Jacobs

Dans la préface de Robin Philpot, on apprend que Jane Jacobs est reconnue comme une intellectuelle majeure du Canada. Par exemple, on dira de cette chercheuse d'origine américaine émigrée à Toronto, qu'elle est « l'analyste hors pair de tout ce qui relève de l'urbanisme » (p. 11). Un sondage de 2009 auprès de personnes liées au milieu de l'urbanisme la plaçait au sommet de la liste des penseurs les plus influents en ce domaine.

Pourtant, la publication en 1980 de *The Question of Separatism* avait fait scandale dans les milieux intellectuels canadiens qui avaient décidé de jeter une chape de plomb tapageusement silencieuse sur cette œuvre. Plusieurs intellectuels anglophones parmi ses admirateurs considéreront son essai comme une erreur de parcours dans une carrière que, par contre, ils qualifieront de brillante. Alice Sparberg Alexiou, dans un livre qu'elle consacre à Jacobs (*Jane Jacobs Urban Visionary*, Harper Perennial, 2007) rapporte que de fervents admirateurs auront des mots très durs à l'encontre de cet ouvrage. Ainsi, Richard Gwyn, chroniqueur politique au *Toronto Star*, confiera à Alexiou que le « consensus était qu'elle ne savait pas de quoi elle parlait » ; que David Crombie, autre admirateur, dira qu'« elle ne comprend rien à l'histoire du Canada ». Lorsque la maison Baraka Books eut l'idée en 2011 de rééditer le livre, l'historien Jack Granatstein questionna ainsi l'éditeur : « Un livre si affreux, de loin le pire — pourquoi le rééditer ? ».

Pour nous, ces commentaires désobligeants suscitent la curiosité, car l'analyse dérangeante de Jacobs concernant la question du Québec semble insécuriser une élite dans le ronron de ses certitudes politiques. Ceci devrait être bien suffisant pour aiguïser notre intérêt pour les thèses défendues par Jane Jacobs concernant la fédération canadienne.

Concernant les rapports Canadiens/Québécois

Dans l'entrevue que l'urbaniste a accordée à Robin Philpot, elle n'a aucun doute en ce qui concerne la volonté du Canada de contrôler le peuple québécois, intention, selon elle, que le Canada anglais a toujours eue (p. 27). Et ce contrôle, pour ne pas le perdre dans les moments où les Québécois manifesteront des velléités de révolte contre cette dépendance, le Canada ira jusqu'à saper la confiance de cette nation en elle-même et en ses capacités : « C'est exactement ce qu'a fait Trudeau » laissera-t-elle tomber pendant l'entrevue (p. 29).

Ce rapport camouflé de dominants/dominés entre Canadiens anglais et Canadiens français est peut-être même l'une des sources fondamentales de la structure politique du pays. Tout l'effort politique aux origines de ce pays aurait consisté à masquer ce rapport dominateur. En effet, Jacobs nous fait remarquer que « curieusement [les fondateurs du pays] omirent d'inclure dans la Constitution [qu'ils élaborèrent] une procédure de modification » (p. 129). Qu'est-ce à dire ? Cette procédure d'amendement, si on en avait inclus une, aurait-elle révélé trop clairement l'impasse canadienne, cette union forcée de deux peuples qui, même si elle n'a pas donné lieu à de grandes tragédies « n'a été ni heureuse ni féconde [chacun des partenaires ayant] constamment cherché à transformer l'autre pour qu'il corresponde [...] à ce que son cœur désirait » ? (p. 51). Ne pas introduire

dès l'origine du pays une formule d'amendement permettait de masquer le caractère dominateur du Canada et l'état de soumission politique des Québécois, que nous démontre la formule d'amendement adoptée en 1982, et aurait peut-être empêché la création du mythe des deux peuples fondateurs avec lequel s'illusionnent encore certains Québécois même si cette théorie ne s'inscrit aucunement dans les structures constitutionnelles du Canada. Théorie des deux peuples fondateurs à laquelle jamais n'a adhéré le Canada privilégiant stratégiquement l'idée que le pays avait été fondé par quatre provinces égales devant la loi, ce qui lui permit et lui permet encore sous le caractère de la légalité constitutionnelle de masquer sa domination de fait. Les stratèges anglophones comprirent donc qu'introduire une formule d'amendement dans la Constitution risquait de révéler trop clairement la volonté dominatrice du Canada sur le peuple québécois puisqu'il aurait bien fallu, les Québécois un jour ou l'autre inévitablement faisant appel à cette procédure, leur refuser clairement la part d'égalité à laquelle ils croyaient avoir droit, ce qu'ont bien compris aujourd'hui les fédéralistes québécois qui claironnent partout que le temps des négociations entre Canadiens et Québécois n'est pas encore venu, aussi est-il clair que ces fédéralistes ne réclameront jamais quoi que ce soit. Refus d'amender la Constitution de la part du Canada qui, nous l'avons vu, peut sortir les Québécois de leur torpeur et de leur aveuglement politique. Fins stratèges, donc, les fondateurs du pays laissèrent cette question irrésolue se disant qu'ils trouveraient toujours auprès des autorités impériales et en son Conseil privé une oreille attentive, ce qui, aussi, leur garderait intact l'immense avantage d'entretenir l'illusion chez les Québécois que les parties (Canadiens et Québécois) pouvaient toujours s'en remettre, dans leurs désaccords, aux décisions de ces organismes prétendument neutres.

Concernant l'estime de soi

Jane Jacobs établit un lien intime entre le citoyen et le pays qu'il habite, un lien si étroit que le citoyen ressentira au plus profond de lui-même les réussites et les échecs de son pays comme des réussites ou des échecs personnels (p. 45). Aussi, ne faut-il pas s'étonner si une communauté nationale vivant sous la domination d'une autre nation subit les contrecoups de cette dépendance, entre autres celui de son appauvrissement, autant moral qu'économique : « Comme nous le savons tous, la dépendance est débilitante » (p. 70).

Prenant l'exemple de la séparation de la Suède et de la Norvège en 1905, et comme le fait remarquer un historien norvégien que cite Jacobs, c'est par et dans leur liberté d'agir que les peuples font preuve de la plus grande créativité, leur énergie collective pouvant totalement se déployer. Une fois libérés du joug suédois, l'estime de soi des Norvégiens put se

développer et ce peuple put faire preuve « d'une inventivité et d'un brio dont ils auraient été difficilement capables si les énergies [du peuple et de son gouvernement] avaient été monopolisées par d'amers griefs sur la scène politique [jointes à] leur cortège de frustrations [sur le plan] économique » (p. 96).

Concernant la corruption politique

L'implication du Parti libéral du Canada dans le scandale des commandites n'est pas pour Jacobs un accident de parcours, l'une de ses actions marginales. Elle pense plutôt que c'est sa politique et qu'il la maintiendra parce que, affirme-t-elle dans l'entrevue, « c'est tout ce qu'ils savent faire » (p. 37). Avec maintenant les révélations de la commission Charbonneau, ne faudrait-il pas penser y inclure le Parti libéral du Québec et peut-être toute la puissance du système fédéral qui s'exerce au Québec? Surtout lorsqu'on prend connaissance de l'analyse qui suit.

Car Jacobs creuse encore plus profondément dans l'exposé de ce thème. Elle dira que cette action politique corruptrice exercée sur le Québec est l'un des outils privilégiés du Canada pour lutter contre la possible révolte des Québécois face à leur dépendance. Ainsi, affirme-t-elle, « l'une des façons dont le Canada anglais [...] ou les autorités apeurées qui opèrent au Québec ont tenté de mettre la question [de la souveraineté] de côté [...] a été de soudoyer le Québec. [...] Trudeau, [...] a très bien réussi cela. [...], c'est vraiment une affaire de soudoiment. [Et quand vous achetez les gens], la nature même de la transaction est corruptrice. [Car] il vous faut mentir aux gens sur ce qui est en train de leur arriver » (p. 36). Or, comme le souligne Albert Camus, toute vertu ou tout système côtoyant ou s'appuyant sur le mensonge se corrompt à ce contact et meurt.

Concernant la pensée économique des Canadiens

Une pensée économique coloniale

La pensée économique canadienne est, de tous les thèmes développés par Jane Jacobs, celui qui est le plus élaboré parce qu'il est celui que cette intellectuelle aborde sous plusieurs angles, mais tous liés à cette idée directrice que le Canada privilégie une économie coloniale: « Le Canada, écrit-elle, exploite et exporte des ressources naturelles et néglige le développement d'industries et de services axés sur la fabrication de produits et les innovations. Le pays privilégie une approche économique profondément coloniale, mais ce colonialisme ne lui a pas été imposé. Le Canada fait librement le choix du colonialisme » (p. 60).

Ce choix de cette politique économique coloniale semble lié à une perception que Canadiens et Québécois ont d'eux-mêmes. « Leur image d'eux-mêmes les empêche de voir qu'ils peuvent agir? » lui demande Philpot dans l'entrevue. Ce à quoi Jacobs acquiesce. C'est que pour Jacobs la nouveauté n'est presque jamais planifiée et apparaît généralement comme naturellement. La nouveauté n'est pas pour elle le fait d'individus exceptionnellement éduqués ni le fait d'une élite. Pour l'urbaniste, les nouveautés sont le fait de gens ordinaires: « Les gens ordinaires sont capables d'accomplissements économiques formidables sans même en avoir conscience. [...] toutes les réussites économiques humaines ont été accomplies par des gens ordinaires » (p. 35).

Jane Jacobs partage en cela le point de vue d'Hannah Arendt quand cette dernière fait remarquer dans son essai, *Qu'est-ce que la politique?* (Seuil, 1995, p. 70-71) que « Ce don [de faire autrement] nous l'appelons dans le langage courant et éculé, l'agir. C'est à l'agir qu'il revient en particulier de déclencher des processus dont l'automatisme ressemble ensuite beaucoup à celui des processus naturels, et c'est à lui en particulier qu'il revient de prendre un nouveau commencement, d'imaginer quelque chose de neuf... ».

Pour illustrer les conséquences de cette pensée économique généralisée et enracinée dans la mentalité canadienne, Jacobs cite J. J. Brown, un spécialiste de l'histoire des technologies au Canada: « La valeur des contributions des Canadiens à la science et aux technologies dépasse largement leur petit poids démographique. Certaines inventions canadiennes sont à l'origine d'industries dans le monde entier, mais nous en sommes réduits à importer d'Angleterre, de Belgique, d'Italie et des États-Unis des milliards de dollars d'équipement inventé chez nous. Voilà le problème fondamental de notre pays [...]. S'il n'est pas corrigé bientôt, nous ne serons plus capables d'affronter la concurrence en tant que pays industrialisé, dans le monde moderne » (p. 62-63). Jacobs précise que, globalement, oui, le Canada a sur son territoire des industries de production, mais elles sont, pour la moitié d'entre elles, propriétés américaines, et qu'une portion toujours croissante du reste appartient à des sociétés étrangères. Le Canada a connu et connaît une croissance économique de succursales, qui n'est pas génératrice d'innovations, qui ne fait naître que peu de nouvelles activités économiques, très peu d'activités économiques exportables, très peu de nouveaux marchés (p. 65).

Mais, et c'est ce à quoi nous voulions en venir, cette pensée économique coloniale affecte aussi la mentalité québécoise. Qu'il nous suffise de mentionner le sort réservé à l'invention du moteur roue de l'ingénieur Pierre Couture ou encore le projet économique libéral du nord québécois. « S'il existe des différences culturelles entre le Québec et le Canada anglais, écrit Jacobs, la culture économique, elle, est la même » (p. 66). Et sa remarque

concernant René Lévesque (premier ministre du Québec lors de la publication du livre), Claude Ryan (alors chef de l'opposition à l'Assemblée nationale) et Jean Drapeau (maire de Montréal) est encore valable à l'endroit des élites québécoises actuelles, à savoir qu'«ils sont très canadiens, puisqu'ils croient au colonialisme économique et s'intéressent peu à l'esprit inventif des êtres humains ainsi qu'au potentiel économique des villes» (p. 67).

Une pensée économique figée par un préjugé

Les Canadiens pensent que l'économie canadienne souffre d'un handicap, à savoir sa petite population. C'est un argument que l'on retrouve autant dans les documents officiels gouvernementaux, que dans les discours économiques, les panels d'experts, les rapports de toutes sortes. (Nous avons encore entendu cet argument à la radio de Radio-Canada de la part de l'éditorialiste en chef du journal *La Presse*, André Pratte, à l'émission *C'est bien meilleur le matin* du 23 octobre 2012). Cet argument du handicap de la trop petite taille du marché canadien, nous le retrouvons constamment alimenté par les journaux canadiens lorsqu'il s'agit d'expliquer les déboires économiques de ce pays à cause de ses insuffisances technologiques, dans les services ou encore, le rachitisme de son parc industriel proprement canadien, cela sans jamais remettre en cause le manque d'audace des Canadiens.

Cet argument de la petite taille du marché pour expliquer les déboires économiques du pays est plausible si nous nous enfermons à comparer le Canada à son voisin étasunien. Et c'est un argument qui nous conduit à admettre le préjugé que plus un pays est gros, plus son économie est performante. Mais si nous ne nous arrêtons pas à cette unique comparaison, si nous nous ouvrons sur le monde, comme le demande si souvent aux Québécois les fédéralistes de tous crins, cette conclusion ne tient pas. On constatera que le marché canadien est énorme comparé à des économies prospères parce que performantes comme la Suisse, la Belgique, la Finlande, le Danemark ou la Hollande. La petite taille de ces pays n'est pas pour leur économie un handicap. En outre, il faut bien le constater, de grands pays ont une économie gravement sous-développée. Il faut alors admettre que l'argument de la taille du marché est un préjugé: «Un regard éclairé sur le monde actuel nous apprend, écrit Jacobs, que la taille du marché intérieur ou le nombre de ses habitants sont des facteurs beaucoup moins importants que d'autres facteurs dans le développement économique d'un pays» (p. 101).

Pour Jacobs, le problème économique canadien provient principalement, non pas de la taille de son marché, mais de son choix de pratiquer une économie coloniale: «[Le Canada] vend aux États-Unis... des ma-

tières premières et des produits semi-transformés. En retour, il achète essentiellement des produits fabriqués. Même avec la Norvège, un pays très petit, le Canada a des échanges commerciaux de type colonial » exportant vers ce pays du minerai et important des produits manufacturés (p. 101-102). « Une bonne partie de la production industrielle norvégienne destinée aux consommateurs du pays provient de petites entreprises [norvégiennes modernes et efficaces] » (p. 104). « De toute évidence, le petit marché intérieur de la Norvège est fertile, alors que le marché intérieur du Canada, qui est beaucoup plus gros, est stérile » (p. 105). Et Jacobs en donne pour exemple les sables bitumineux albertains : « ...les gisements de pétrole de la Norvège ont été découverts après ceux de l'Alberta. Mais la Norvège a déjà inventé et amélioré de l'équipement pour le secteur pétrolier et s'est mise à exporter cet équipement dans d'autres pays producteurs de pétrole. Ce genre de chose ne s'est pas produit en Alberta » (p. 108). En somme, les Norvégiens ont compris que pour la pérennité de leur prospérité et leur autonomie économique, toute activité économique devait être une occasion et une multiplicatrice de leur inventivité pour la durabilité de leur prospérité se percevant comme ses principaux promoteurs. Ils savent que les mines, une fois vidées, les puits de pétrole, une fois taris, ne restera de tout ce travail d'homme que des trous stériles.

Cette attitude, disons « économique », garantit un autre atout. En agissant ainsi, les entrepreneurs norvégiens accroissent la polyvalence de leur économie nationale. En innovant constamment, ils multiplient leurs expériences, ce qui sert à fabriquer d'autres produits. Et en fabriquant de nouvelles gammes de produits, ils imposent à leurs fournisseurs de s'adapter et eux aussi à se lancer dans de nouvelles productions, ce qui amplifie encore davantage la polyvalence de l'activité économique nationale.

De ces commentaires, Jane Jacobs conclut que la taille d'un pays n'est pas un facteur de développement. « Ce qui est déterminant, dit-elle, c'est le mode de structuration de l'économie » (p. 110). Et aucun tour de passe-passe ne pourra compenser des faiblesses structurelles d'une économie nationale.

Or les promoteurs de l'indépendance du Québec ont peut-être mal mesuré l'influence de cette pensée économique coloniale canadienne dans la lutte qu'ils mènent pour l'émancipation politique du peuple québécois. La pédagogie souverainiste y a peut-être trébuché. Trop de ténors indépendantistes, à commencer par René Lévesque, n'ont su opposer à la politique économique coloniale canadienne que langue, culture, mémoire. Peut-être parce que sur ce plan, comme l'affirme Jane Jacobs, ces ténors indépendantistes étaient très canadiens. Ils n'ont pas alors pu convaincre les Québécois que leurs intérêts économiques seraient mieux servis par un Québec souverain. Quels réels avantages économiques retirer d'être seuls au service d'intérêts économiques étrangers plutôt qu'ensemble dans un

Canada uni? On est toujours au service d'intérêts qui ne sont pas les nôtres.

Cette pensée économique coloniale que nous partageons avec le Canada est un obstacle majeur à la prise en charge par les Québécois de leur avenir. La rigidité de cette pensée économique coloniale, et la complexité des institutions politiques fédérales qui engendre une lourde et compliquée administration publique, paralysent l'inventivité naturelle des Canadiens et des Québécois. Peu de mutations se produisent dans le domaine économique canadien, peu de reproductions engendrant de nouvelles entreprises industrielles. S'il y en avait de ces mutations et de ces reproductions, le secteur industriel canadien et québécois serait florissant et vigoureux. Ces mutations et ces reproductions «loin de causer une décroissance économique [...] aurai[ent] l'effet contraire», car elles permettraient de libérer les énergies de chacun, aujourd'hui étouffées par la rigidité et la complexité du régime économique et politique canadien (p. 119).

Politique économique coloniale et Montréal

Dans cette paralysie économique et politique canadienne, Montréal est inexorablement entraînée vers le déclin. Or, pour Jacobs, «Montréal ne peut se permettre de se comporter comme d'autres villes régionales au Canada sans causer un tort énorme à tous les Québécois» (p. 20).

Pour Jacobs, les villes modernes sont les moteurs économiques, culturels et commerciaux des territoires où elles sont implantées. Mais Montréal, qui est devenu un centre régional canadien «voit [...] ses perspectives économiques considérablement diminuées» (p. 60). En allant toujours plus loin dans ce rôle de métropole régionale canadienne type, elle n'aura plus les moyens de soutenir la même envergure économique, ce qui la conduira «sur la pente du déclin, du délabrement, de l'appauvrissement [...]. Aucun essor dans l'exploitation des ressources naturelles ne pourra renverser la vapeur...» (p. 67). Ce qui est comme une critique prémonitoire du peu de profondeur de la pensée économique derrière le Plan nord de Jean Charest comme projet de développement pour le Québec.

Pour la prospérité de tous les Québécois, Montréal devrait être un pôle d'activité économique, c'est-à-dire générer de nouvelles entreprises qui fabriqueront de nouvelles gammes de produits actuellement importés, ce qui exporte vers l'étranger l'épargne québécoise. «Mais, prévient Jacobs, un tel développement n'a aucune chance de se produire si le Québec reste une province. Il est illusoire de penser que les banquiers, les politiciens et les fonctionnaires, fascinés qu'ils sont par le chant des sirènes de l'exploitation des ressources naturelles, des filiales préfabriquées de sociétés étrangères et des projets techniques grandioses, se mettront à l'écoute de Montréal [...]» (p. 68).

Mais, constate-t-elle, et cela est d'une désolation sans nom, « les Québécois eux-mêmes ne semblent pas conscients de la nature du problème qui se dessine à l'horizon » (p. 69). Et nous ne sommes pas gagnés par l'optimisme de l'auteure — « Mais [les Québécois] s'apercevront certainement que les choses ne vont pas bien. [...]. Indéniablement, [ils] se mettront à croire qu'ils peuvent mieux réussir en prenant leur destin en main » (p. 69) — puisque, trente-deux ans après cet avertissement « au pays du Québec, rien n'a changé » (Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, 1954, p. 241).

Concernant René Lévesque et son projet de souveraineté-association

Jane Jacobs dira de René Lévesque que « malheureusement, [il] a eu si peu confiance dans le Québec et dans ses habitants qu'il est tombé dans le panneau » du piège que lui a tendu Pierre Elliot Trudeau, celui de saper la confiance des Québécois en eux-mêmes (p. 29). C'est peut-être cette raison qui a poussé Lévesque à élaborer un projet d'indépendance pour le Québec si alambiqué qu'à la limite, croyant peut-être devoir ne pas effaroucher des Québécois si timorés, la proposition de souveraineté-association pouvait être comprise presque comme une souveraineté qui n'en était pas réellement une. Examinons l'analyse qu'en fait Jane Jacobs.

Il y a de la part de l'urbaniste un début de critique, disons, assez élogieuse à l'endroit de la proposition de René Lévesque: « Le terme "souveraineté-association" comprend deux éléments qui signifient, pour le premier, un état d'indépendance, et pour le second, un système de liaisons. C'est en soi un résumé de la condition humaine elle-même » (p. 143).

Outre la souveraineté, la chercheuse trouve dans le projet cinq « liaisons » entre ce que deviendraient le Canada et le nouveau Québec souverain. Afin de maintenir ce qui existait déjà, et sans doute pour essayer de prévenir le plus possible toute secousse économique, le projet de Lévesque prévoyait (1) une zone de libre-échange, « nécessaire » pour les deux pays, écrira Jacobs, (2) la libre circulation des personnes dans cette zone de libre-échange et (3) le partage de la même monnaie. S'ajoutaient à ce maintien de la zone économique déjà existante, (4) une Communauté maritime pour gérer la voie maritime du Saint-Laurent et (5) une participation du Québec souverain aux alliances militaires déjà en place entre le Canada et les États-Unis. Jacobs critique ce projet politique sous trois de ses aspects.

La souveraineté culturelle

Ici, l'intellectuelle anglophone donne entièrement raison à René Lévesque. Contestant la vision de la nature qui régna au temps des Lumières et qui voyait en la recherche de l'uniformité, de la standardisation, de l'immuabilité et de l'universalité l'idéal poursuivi par le dynamisme de la nature,

Jacobs fait observer que les naturalistes découvrirent qu'au contraire la nature avait horreur de l'uniformité, qu'elle cherchait la diversité et, l'urbaniste rejoignant ici encore Hannah Arendt, que « non seulement l'excellence se manifeste sous la forme d'une plus grande diversité » au cours de l'aventure humaine, mais que « la diversité elle-même est l'essence de l'excellence » (p. 171). Nous pourrions ajouter que la diversité est l'essence même de la fertilité du réel.

Aussi, n'hésite-t-elle pas à considérer l'uniformisation du bilinguisme canadien comme « un bel exemple de retard culturel, un dernier souffle de l'idéal des Lumières dans la recherche d'uniformisation » que représente ce Canada artificiellement, arbitrairement et prétentieusement bilingue (p. 172).

La souveraineté économique

La « liaison » concernant le partage de la même devise est jugée inconciliable avec le projet d'indépendance de Lévesque, car « le partage d'une même devise par plusieurs États n'est possible que dans la mesure où ces États partagent aussi les pouvoirs qui en déterminent la valeur » (p. 154). Évidemment, deux États souverains peuvent toujours collaborer à la gestion d'une monnaie commune et agir de concert dans les dossiers qui en déterminent la valeur ; « mais il leur faudrait alors dire adieu à l'indépendance » (p. 155), puisqu'ils ne pourraient plus l'un sans l'autre gérer leur fiscalité, leurs politiques sociales, leurs dépenses militaires, leurs politiques d'investissement, leurs emprunts, certaines politiques d'utilisation de l'épargne privée et d'accumulation du capital, les subventions, les sommes consacrées au fonctionnement de l'État, et encore bien d'autres domaines qui déterminent tous la valeur d'une devise (p. 154).

Par contre, l'urbaniste est d'accord avec René Lévesque qui cherchait à ce que l'épargne des Québécois soit investie dans le développement économique du Québec. Beaucoup d'industries et de ressources appartiennent à des étrangers, ce qui induit que « parfois l'épargne des Québécois qui, prêtée hors du Québec, revient sur le territoire sous forme de capital étranger » (p. 173).

Mais, la pensée de René Lévesque sur la souveraineté économique n'aborde pas la question de ce qui fait qu'une économie nationale se développe, et en ce sens Lévesque reste un Canadien. Le développement économique ne se fait pas qu'avec de l'argent. Pour qu'une économie prospère, il faut des idées neuves sur la façon d'utiliser le capital, il faut de l'ingéniosité, et aussi du courage, pour transformer ces idées neuves en produits et en services. Or Jacobs affirme ne pas trouver « dans les explications de René Lévesque sur l'économie du Québec aucune remise en question de l'idée typiquement canadienne voulant que la prospérité résulte

de l'exploitation des ressources naturelles [pour plutôt favoriser] la créativité et les talents des personnes. Je ne trouve pas non plus encouragements [pour]... la recherche scientifique et technique» (p. 174). Ce qui permet à Jane Jacobs, à partir de ces constatations, de questionner le bien-fondé de la proposition du leader souverainiste de créer le pays québécois: «Alors, nous pouvons très bien nous demander à quoi bon créer deux économies souveraines là où il n'y en a qu'une seule. Quelle est la valeur pratique de ce genre de diversité?» (p. 175).

Ne trouve-t-on pas là la cause profonde, essentielle, de l'échec du projet et de la pédagogie souverainistes animée par le Parti québécois, à savoir, un Québec souverain qui ne serait, en fait, qu'un fac-similé économique, politique et, ultimement, culturel canadien? Pourquoi alors un Québec indépendant? Pourquoi deux pays ayant des cultures économiques semblables? Pourquoi investir tant d'énergie et prendre autant de risques si ce n'est que pour couper en deux ce qui existe déjà en un? Que gagnerions-nous s'il ne s'agit que de reproduire, seuls, ce que nous faisons déjà ensemble comme Canadiens, c'est-à-dire continuer à exporter nos capitaux, continuer à nous enfermer dans une pensée économique coloniale, seuls, pour mieux s'y enfoncer? En quoi les Québécois y gagneraient-ils enfin un avenir et une prospérité durables étant encore au service des intérêts des autres?

La souveraineté politique

Dans son aspect politique, Jacobs détecte dans la proposition de Lévesque la même contradiction qu'elle voyait pour le partage d'une devise commune. La superstructure que décrit le leader souverainiste dans le Livre blanc, superstructure qui comprendrait un Conseil communautaire, une Commission d'experts jouant le rôle d'un secrétariat général, deux banques centrales, une Autorité monétaire, une Cour de justice pour arbitrer les conflits d'interprétations entre les deux États à propos des traités qu'ils auront signé, cette superstructure, donc, n'est-elle pas incompatible avec la souveraineté que recherche pour le Québec le leader politique? Jacobs doute des bienfaits d'une telle organisation politique compliquée, car n'annulerait-elle pas «la totalité des avantages potentiels pour le Canada et la plupart des avantages que pourrait en tirer le Québec?» (p. 179).

* * *

En conclusion, Jane Jacobs, qui reconnaît le bien-fondé de la volonté de René Lévesque d'avoir voulu séparer deux peuples enfermés dans une aventure politique qui ne fut «ni heureuse ni féconde», propose aux

Québécois et aux Canadiens une collaboration qu'elle décrit ainsi: «faire le tri dans les liaisons et ne conserver, dans l'association entre le Québec et le reste du Canada, que ce dont les deux pays auraient besoin pour commercer et coopérer dans les projets mutuellement avantageux. Serait exclue toute liaison qui obligerait le Québec et le reste du Canada à essayer de gouverner l'autre en plus de se gouverner lui-même. Si nous y parvenions, il ne nous resterait plus qu'à dire ce que l'on dit en offrant les cadeaux dont nous sommes le plus fier: C'est nous qui l'avons fait» (p. 181).

C'est nous qui l'avons fait! Il ne serait que temps, car nous tardons, Canadiens et Québécois, à reconnaître que nous n'avons pas fait ce pays, qui a été fabriqué comme une vulgaire opération financière, ce qu'il continue à être, par des élites représentées par trois dizaines de «Pères de la Confédération» liés de près ou de loin au monde des affaires et principalement préoccupés de sauver leurs mises de fonds engagées dans des compagnies de chemin de fer en faillite. Passé qui, à notre sens, explique notre présent. Le Canada et son économie coloniale n'ont toujours pas fini d'enrichir ces élites parasitaires, sans envergure et sans audace parce que cupides. Elles ne savent que soudoyer les deux peuples du Canada par des promesses de «jobs» subordonnés et précaires, des emplois sans avenir et sans prospérité durable qui tomberont tous un jour dans les trous improductifs des mines et des puits de pétrole une fois qu'ils seront vidés de leur richesse, effondrement économique qui marinera ensuite dans un environnement trop souvent dévasté.

Élites cupides, donc, et pour cela serviles devant les intérêts étrangers.